

Position concernant la politique agricole

26 mai 2010



Le PDC fribourgeois, face aux difficultés que traverse actuellement le secteur agricole en Suisse et plus spécifiquement dans notre canton, pense que toutes les mesures possibles doivent être prises afin d'aider les agriculteurs fribourgeois à traverser cette crise. Il est primordial pour le parti de maintenir une agriculture forte et productive de biens de qualité pour assurer notre sécurité alimentaire. L'agriculture fribourgeoise contribue en outre à l'entretien du paysage et du patrimoine touristique fribourgeois, ce qui représente un atout indéniable pour notre canton. Dans ce cadre, le PDC apporte son soutien aux fromageries d'alpage. La qualité de leurs produits fait la renommée de notre région. Cette production ne devrait pas être entravée par des conditions si strictes qu'elles risqueraient de les faire disparaître.

En tant que secteur d'activité, l'agriculture fribourgeoise occupe de nombreuses personnes directement sur les exploitations (env. 3'300 exploitations et env. 12'000 emplois dans le secteur primaire) et contribue au maintien de multiples postes de travail dans les industries agro-alimentaires présentes dans notre canton ainsi que dans les différentes activités para-agricoles. Les agriculteurs sont contraints de produire à des prix excessivement bas alors que les agents de production, la main d'œuvre ainsi que les prestations fournies par des tiers restent très coûteuses. L'agriculture suisse ne peut, en l'état, être concurrentielle face à des produits européens. Les multiples prescriptions, le prix élevé des agents de production et la main d'œuvre suisse augmentent les coûts alors que le prix versé au producteur pour ses produits ne cesse de baisser. Le PDC fribourgeois défend le maintien de conditions-cadres qui permettent aux agriculteurs fribourgeois de vivre décemment dans un contexte fortement influencé par les pressions extérieures. A ce titre, suite au refus par la majorité des parlementaires fédéraux du principe de réserve permettant de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement, le parti s'oppose à un accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne.

Le parti est conscient que la politique agricole est avant tout une politique fédérale et que la marge de manœuvre de la politique cantonale est très limitée. Malgré cela, il n'entend pas baisser les bras et va entreprendre tout ce qui est en son pouvoir pour aider les agriculteurs de ce canton.

CE QUE LE PDC FRIBOURGEOIS A RECEMMENT REALISE:

1. Une délégation du PDC fribourgeois a rencontré Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard en automne 2009. Cette délégation a pu de vive voix la rendre attentive aux conséquences pénibles des mesures de réorientation de la politique agricole pour les agriculteurs de notre canton. Lors de cet entretien, la délégation a relevé la nécessité de donner la force obligatoire pour la gestion des quantités de lait. Cette demande a été entendue et concrétisée.
2. Une table ronde-débat a été organisée à Pringy en janvier 2010 avec des représentants de la majorité des milieux impliqués dans la question agricole (OFAG, politiciens, UPS, représentants des distributeurs et des agriculteurs) et de nombreux agriculteurs présents dans la salle. Ce débat a permis à chacun d'exposer les contraintes auxquelles il est soumis, mais surtout de réfléchir ensemble à des solutions concrètes.

CE QUE LE PDC FRIBOURGEOIS ENTEND REALISER A BREVE ECHEANCE:

1. Politique agricole

Intervention au niveau fédéral pour que l'ordonnance sur les paiements directs soit modifiée et que les versements des paiements directs puissent être répartis différemment sur l'année civile afin de parer à d'éventuels manques de liquidités à certaines périodes.

Sur le plan cantonal, soutien aux diverses mesures indispensables à l'avenir de l'agriculture proposées dans le rapport quadriennal sur l'agriculture du Conseil d'Etat. Le

parti veillera à ce que les moyens nécessaires soient mis à disposition de la Direction de l'intérieur, de l'agriculture et des forêts (DIAF) pour concrétiser la vision préconisée.

Travail avec les parlementaires cantonaux et fédéraux PDC de manière à garantir le maintien actuel des moyens mis à disposition de l'agriculture. Le parti demandera à ses candidats aux élections 2011 de défendre cette vision de la politique agricole.

2. Aménagement du territoire

Intervention au niveau politique pour qu'une réflexion de fond soit menée au niveau de l'aménagement du territoire. Les bonnes terres agricoles doivent être consacrées à l'agriculture productive et ne devraient idéalement plus pouvoir faire l'objet de mises en zone à bâtir.

3. Commercialisation de la production locale

Etude sur la nécessité de créer des conditions-cadres plus favorables à la commercialisation de la production locale. L'agriculture suisse produit des biens de qualité et leur commercialisation au niveau local doit être favorisée. Diverses mesures pourraient être analysées comme la création d'un fonds d'aide à la mise sur pied de commerces de proximité offrant des biens produits dans leur région (magasins de village, marchés paysans etc.).

4. Autres mesures

Etude de la possibilité de modifier le système de calcul pour l'octroi d'une réduction des primes d'assurance-maladie, défavorable aux agriculteurs. Ce calcul prend en compte la fortune de l'ayant-droit qui comprend également des éléments comme la fortune placée dans l'exploitation agricole. Celle-ci représente l'outil de travail de l'agriculteur et le pénalise dans la procédure de réduction des primes d'assurance-maladie.

Demande au niveau fédéral que les produits agricoles importés de l'étranger soient obligatoirement soumis aux mêmes exigences de qualité que nos produits indigènes.

Demande au niveau fédéral d'une interdiction de fabriquer des produits à base d'huile de palme. La production et l'importation d'huile de palme posent des problèmes écologiques importants. La Suisse a beaucoup de peine à écouler ses stocks de beurre et les processus de fabrication de produits finis utilisent cette huile comme matière grasse dans les produits en raison de son faible coût. Notre pays doit retrouver une logique de proximité.

Remarque finale

Concernant les problèmes liés à la production de lait, il appartient désormais aux producteurs et aux transformateurs de démontrer qu'ils sont capables de s'entendre pour le bien commun. Dans le cadre de l'Interprofession du lait, il est important d'éviter le principe de doubles casquettes. En effet, un même représentant ne peut défendre efficacement les producteurs tout en étant actif dans la gestion d'une entreprise de transformation ou trop proche de celle-ci. Ceci est une condition de réussite pour l'Interprofession du lait, chaque organisation devant être représentée équitablement.

Contacts

Emanuel Waeber, Président cantonal au 079 218 48 64

Christian Ducotterd, Président de la commission agriculture du PDC au 079 476 48 45

Gabrielle Bourguet, Secrétaire politique au 079 630 00 52